

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 01413

Numéro SIREN : 531 646 420

Nom ou dénomination : A3F EXPERTISES

Ce dépôt a été enregistré le 26/11/2020 sous le numéro de dépôt B2020/028338

20 - 28338

Solutec
EXPERTISE



A3F EXPERTISES

89 Route d'Espagne
31120 PORTET SUR GARONNE

COMPTES ANNUELS
DU 1ER JANVIER 2019 AU 31 DECEMBRE 2019

RCS TOULOUSE 531 646 420

Certifié conforme à l'original

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	9 753	7 504	2 249	3 358	1 109	33.02
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	18 090	3 909	14 181	4 918	9 262	188.33
	Autres immobilisations corporelles	13 505	13 800	295	2 667	2 372	88.95
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	1 550		1 550	1 550		
	Total II	42 898	25 213	17 685	7 160	10 526	147.02
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	3 395	220	3 175	2 701	474	17.53
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	186 966	5 146	181 820	185 864	4 044	2.18
	Autres créances	38 454		38 454	644	37 810	NS
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	85 255		85 255	12 136	73 120	602.52
	Charges constatées d'avance (3)	3 039		3 039	2 850	189	6.64
	Total III	317 109	5 366	311 744	204 195	107 548	52.67
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	360 008	30 579	329 429	211 355	118 074	55.87

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2019	31/12/2018	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	5 000	5 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	500	500		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	133 852	47 223	86 629	183.45
	Report à nouveau		49 336	49 336	100.00
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	40 698	37 293	3 405	9.13
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	180 050	139 352	40 698	29.20
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	62		62	
	Emprunts et dettes financières diverses	0	148	148	99.86
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 700	41 935	30 765	73.36
	Dettes fiscales et sociales	67 973	27 442	40 532	147.70
DETTES (I)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	8 644	2 478	6 166	248.82
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	149 379	72 003	77 376	107.46
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		329 429	211 355	118 074	55.87

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

149 379 72 003

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	512 111		512 111	472 204		39 907	8.45
Chiffre d'affaires NET	512 111		512 111	472 204		39 907	8.45
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			4 483	770		3 713	482.27
Autres produits			236	78		158	201.58
Total des Produits d'exploitation (I)			516 830	473 053		43 778	9.25
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			5 879	9 717		3 838	39.50
Variation de stock (marchandises)			517	2 877		2 360	82.02
Achats de matières premières et autres approvisionnements			325			325	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			255 523	257 060		1 537	0.60
Impôts, taxes et versements assimilés			5 893	11 391		5 498	48.27
Salaires et traitements			145 534	110 727		34 807	31.43
Charges sociales			44 789	37 055		7 734	20.87
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			5 209	5 204		5	0.09
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			5 190	176		5 014	NS
Dotations aux provisions							
Autres charges			3 685	245		3 439	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			471 509	428 698		42 811	9.99
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			45 322	44 355		967	2.18
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)		6			6	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change				3	3	100.00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		6		3	2	73.09
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		1		148	148	99.64
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		1		148	148	99.64
2. Résultat financier (V-VI)		5		145	150	103.53
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		45 327		44 210	1 117	2.53
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		4 355			4 355	
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		4 355			4 355	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		0		1 204	1 204	99.98
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		0		1 204	1 204	99.98
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		4 355		1 204	5 559	461.77
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		8 984		5 713	3 271	57.26
Total des produits (I+III+V+VII)		521 191		473 056	48 135	10.18
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		480 493		435 763	44 731	10.26
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		40 698		37 293	3 405	9.13

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 329 428.82 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 512 111.04 Euros et dégageant un bénéfice de 40 697.55 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Convention de prestation de services GROUPE avec la société ELEVEN INVEST.

La société A3F EXPERTISES est une filiale de la société ELEVEN INVEST. Dans le cadre de son fonctionnement, la société A3F EXPERTISES a adhéré à la convention de convention de prestation de services GROUPE.

Compte tenu de l'organisation administrative interne et spécifique de la société A3F EXPERTISE, le montant facturé par la société ELEVEN INVEST au titre de ces prestations a été diminué pour tenir compte des frais administratifs engagé directement par la société A3F EXPERTISES.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus :

Les mesures de contraintes décidées par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire liée au Coronavirus emportent pour le tissu économique des conséquences, notamment financières, d'une ampleur inédite. A ce jour les conséquences qui en découlent sur la santé financière des entreprises est difficilement prévisible, compte tenu des incertitudes pesant sur la durée des mesures de restrictions en cours mais également des modalités et conditions de sortie de cette crise.

Compte tenu de la date de ces événements, sans lien direct prépondérant avec la situation à la clôture de l'exercice 2019, nous avons établi les comptes sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté sans prendre en compte, dans la valorisation de nos actifs et passifs, les incidences potentielles liées à ces événements.

Toutefois, compte tenu du contexte décrit ci avant, il se peut que des effets négatifs, à court ou moyen terme, puissent affecter faiblement notre activité et notre trésorerie sans remettre en cause la continuité de l'exploitation.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent à l'exception de la comptabilisation du stock de fournitures.

Celui-ci est comptabilisé dans les comptes de classe 3 à compter de l'exercice qui débute au 1er janvier 2018.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 4 916 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	4 916
Total	4 916

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 778		976
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	7 326		10 764
Installations générales agencements aménagements divers	2 312		
Matériel de transport	1 000		3 995
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 198		14 759
TOTAL	16 836		
Prêts, autres immobilisations financières	1 550		
TOTAL	1 550		
TOTAL GENERAL	27 164		15 735

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			9 753	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			18 090	
Installations générales agencements aménagements divers			2 312	
Matériel de transport			1 000	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			10 193	
TOTAL			31 595	
Prêts, autres immobilisations financières			1 550	
TOTAL			1 550	
TOTAL GENERAL			42 898	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	5 419	2 084		7 504
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 408	1 502		3 909
Installations générales agencements aménagements divers	2 082	231		2 312
Matériel de transport	525	334		859
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 571	1 058		10 629
TOTAL	14 585	3 124		17 709
TOTAL GENERAL	20 004	5 209		25 213

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 084				
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 502				
Instal.générales agenc.aménag.divers	231				
Matériel de transport	334				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 058				
TOTAL	3 124				
TOTAL GENERAL	5 209				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 550	1 550	
Autres créances clients	186 966	186 966	
Taxe sur la valeur ajoutée	11 536	11 536	
Groupe et associés	210	210	
Débiteurs divers	26 708	26 708	
Charges constatées d'avance	3 039	3 039	
TOTAL	230 010	230 010	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	62	62		
Fournisseurs et comptes rattachés	72 700	72 700		
Personnel et comptes rattachés	8 828	8 828		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 343	9 343		
Impôts sur les bénéfices	3 272	3 272		
Taxe sur la valeur ajoutée	42 133	42 133		
Autres impôts taxes et assimilés	4 397	4 397		
Groupe et associés	0	0		
Autres dettes	8 644	8 644		
TOTAL	149 379	149 379		

Composition du capital social

(PCG Art 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions/Parts sociales	10.0000	500			500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	3 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 4 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Installations générales	Linéaire	5 ans

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	62
Emprunts et dettes financières diverses	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	55 724
Dettes fiscales et sociales	15 165
Autres dettes	5 391
Total	76 342

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détail des charges à payer

	Montant
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	
- Services bancaires	62
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	
- Electricité	701
- Eau	778
- Honoraires	4 080
- Frais de déplacement	994
- Intragroupe	48 495
- Formations	210
- Frais de jury	466
DETTES FISCALES ET SOCIALES	
- Provision congés payés	7 328
- Provision sur charges sur congés payés	2 217
- Prime	1 500
- CVAE	3 036
- Formation professionnelle continue	1 084
AUTRES DETTES	
- Formations	4 251
- Intragroupe	1 140
Total	76 342

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexes spécifiques Prestataires de Formation Professionnelle

TABLEAU I
RESSOURCES DE L'ORGANISME

ORIGINE DES FONDS	MONTANT (N)		MONTANT (N-1)	
	en K€	en %	en K€	en %
1 - RESSOURCES PROVENANT DES ENTREPRISES ET ADMINISTRATIONS POUR LEURS SALAIRES ET DES PARTICULIERS				
Entreprises / Association	43 447,00 €	8%	136 704,00 €	32%
Etat, collectivités locales, etab. publics		0		0%
Entreprises via :		0%		0%
- FONGECIF		- €		0%
- OPCA	292 874,00 €	57%	262 799,00 €	61%
Particuliers	5 486,00 €	1%	11 272,00 €	3%
SOUS-TOTAL I	341 807,00 €	67%	410 775,00 €	96%
2 - RESSOURCES PROVENANT DES POUVOIRS PUBLICS				
Instances européennes	- €	0%	- €	0%
Etat	- €	0%	8 254,00 €	2%
Régions	- €	0%	- €	0%
Pôle Emploi	5 088,00 €	1%	8 327,00 €	2%
SOUS-TOTAL II	5 088,00 €	1%	16 581,00 €	4%
3 - AUTRES				
Autres organismes de formation	- €	0%	- €	0%
Autres ressources	165 214,00 €	32%	- €	0%
SOUS-TOTAL III	165 214,00 €	32%	- €	0%
TOTAL DES RESSOURCES	512 109,00 €	100%	427 356,00 €	100%

TABLEAU II
DECOMPOSITION DES ACTIONS DE FORMATION PAR FINALITE

Finalité des actions	MONTANT (N)		MONTANT (N-1)	
	en K€	en %	en K€	en %
Diplômantes	- €	0%	- €	0%
Perfectionnement professionnel et qualifiant	512 109,00 €	100%	427 356,00 €	100%
Insertion sociale	- €	0%	- €	0%
TOTAL	512 109,00 €	100%	427 356,00 €	100%

TABLEAU III
CONVENTION DE RESSOURCES PUBLIQUES AFFECTEES

Convention	Montant initial	Suivi d'exécution		
		Solde au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Solde en fin d'exercice
Néant				

A3F EXPERTISES
Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 euros
Siège social : 89 route d'Espagne
31 120 PORTET-SUR-GARONNE
531 646 420 RCS TOULOUSE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 SEPTEMBRE 2020

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 40.698 euros de la manière suivante :

SECTION I – Origine :

Bénéfice de l'exercice :	40.698 euros
Autres Réserves antérieures :	128.936 euros
Autres Réserves CICE :	4.916 euros
TOTAL :	174.550 euros

SECTION II – Affectation :

Autres Réserves :	169.634 euros
Autres Réserves CICE :	4.916 euros
TOTAL :	174.550 euros

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Présidente



A3F EXPERTISES
Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 euros
Siège social : 89 route d'Espagne
31120 PORTET-SUR-GARONNE
531 646 420 RCS TOULOUSE

RAPPORT DE GESTION DE LA PRÉSIDENTE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

La société « ELEVEN INVEST », associée unique et Présidente de la société « A3F EXPERTISES », a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2019, l'activité de la Société a été la suivante :

Nous vous rappelons que la société a été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse en date à 13 avril 2011 sous forme de société à responsabilité. La société a fait l'objet d'une transformation en société par actions simplifiée en date du 22 janvier 2018.

Au cours de l'exercice 2019, la Société a connu une progression intéressante de son chiffre d'affaires qui s'élève à 512.111 euros à la clôture de l'exercice, contre 472.204 euros pour l'exercice précédent.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Le COVID a conduit la Direction de A3F Expertises à fermer l'établissement du 16 mars 2020 au 25 mai 2020 car il n'était pas possible d'accueillir des stagiaires en toute sécurité sanitaire.

A la reprise, l'activité a fortement redémarré. Les formations non effectuées durant la période de fermeture seront réalisées pour l'essentiel durant l'année 2020.

Nous avons limité les conséquences financières de cette fermeture, en grande partie grâce à la prise en charge par les pouvoirs publics, de l'activité à temps partiel.

En conclusion, la crise sanitaire liée au COVID ne mettra pas notre société en péril.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont les suivants :

Pour l'exercice 2020, la Gérance a pour objectifs de développer son chiffre d'affaires tout en maîtrisant les charges fixes afin d'assurer la pérennité de son activité.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4 du Code de commerce)

	Article D. 441 I.-1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.-2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées						3						28
Montant total des factures concernées HT		208,30	0	0	4.085,76	4.294,06		3.960,12	9.399,60	2.614,20	14.920,80	30.894,72
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC		0,08	0	0	1,56	1,64						
Pourcentage du chiffre d'affaire de l'exercice TTC								0,77	1,84	0,51	2,91	6,03
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances illégitimes ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												

Montant total des factures exclues (préciser : HT ou TTC)	.	
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)		
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	☒ Délais contractuels : 45 jours ☐ Délais légaux : (préciser)	☒ Délais contractuels : 45 jours ☐ Délais légaux : (préciser)

PRÊTS CONSENTIS PAR LA SOCIETE

Conformément aux dispositions de l'article L. 511-6, 3 bis du Code monétaire et financier, nous vous indiquons le montant des prêts à moins de deux ans que notre Société a consentis à des sociétés avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant : Néant.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019,

- Le chiffre d'affaires s'est élevé à 512.111 euros contre 472.204 euros en 2018.
- Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 4.719 euros contre 848 euros en 2018.
- Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 5.687 euros contre 6.840 euros en 2018.
- Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 255.523 euros. Contre 257.060 euros en 2018.
- Le montant des impôts et taxes s'élève à 5.893 euros contre 11.391 euros en 2018.
- Le montant des traitements et salaires s'élève à 145.534 euros contre 110.727 euros en 2018.
- Le montant des charges sociales s'élève à 44.789 euros contre 37.055 euros en 2018.

- Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 10.399 euros contre 5.380 euros en 2018.
- Le montant des autres charges s'élève à 3.685 euros contre 245 euros en 2018.
- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 471.509 euros contre 428.698 euros en 2018.
- Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 45.322 euros contre 44.355 euros en 2018.

Compte tenu d'un résultat financier de 5 euros, le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 45.327 euros.

Après prise en compte du résultat exceptionnel de 4.355 euros et un impôt sur les bénéfices de 8.984 euros, le résultat de l'exercice se solde par bénéfice de 40.698 euros.

Au 31 décembre 2019, le total du bilan de la Société s'élevait à 329.429 euros.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 40.698 euros qui recevrait l'affectation suivante :

SECTION I – Origine :

Bénéfice de l'exercice :	40.698 euros
Autres Réserves antérieures :	128.936 euros
Autres Réserves CICE :	4.916 euros
TOTAL :	174.550 euros

SECTION II – Affectation :

Autres Réserves :	169.634 euros
Autres Réserves CICE :	4.916 euros
TOTAL :	174.550 euros

Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

· Lecture est faite du rapport spécial établi par le Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Il convient d'indiquer qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

Rémunération de la Présidente

Il convient de statuer sur la rémunération de la Présidente.

Fait à PORTET-SUR-GARONNE
Le 30 septembre 2020

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized, somewhat abstract shape.

SARL A3F EXPERTISES

89 Route d'Espagne
31120 PORTET SUR GARONNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
(Exercice clos le 31 décembre 2019)

Certifié conforme par le gérant



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31/12/2019

A l'assemblée générale de la société SAS A3F EXPERTISES

Mesdames,
Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale du 1^{er} avril 2016, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société SARL A3F EXPERTISES relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2019** tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicable en France. J'estime que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} novembre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur le point suivant exposé dans les informations mentionnées dans l'annexe « faits caractéristiques de l'exercice » : le montant facturé par la société ELEVEN EVEST au titre de la convention de prestation de services Groupe, a été réduit pour tenir compte de l'organisation administrative spécifique de la société A3F EXPERTISES.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne le cycle « personnel » dont je me suis assuré de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés.

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Toulouse le 07 septembre 2020

Jacques PINEL
Commissaire aux Comptes

Jacques PINEL
 Licence de Sciences Économiques
 EXPERT-COMPTABLE
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 4, rue Théron de Montaugé
 31200 TOULOUSE
 Tél 05 61 63 95 90 - Fax 05 61 62 51 33
 pinel.jacques@wanadoo.fr

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	9 753	7 504	2 249	3 358	1 109	33.02
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	18 090	3 909	14 181	4 918	9 262	188.33
	Autres immobilisations corporelles	13 505	13 800	295	2 667	2 372	88.95
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	1 550		1 550	1 550		
	Total II	42 898	25 213	17 685	7 160	10 526	147.02
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	3 395	220	3 175	2 701	474	17.53
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	186 966	5 146	181 820	185 864	4 044	2.18
	Autres créances	38 454		38 454	644	37 810	NS
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	85 255		85 255	12 136	73 120	602.52
	Charges constatées d'avance (3)	3 039		3 039	2 850	189	6.64
	Total III	317 109	5 366	311 744	204 195	107 548	52.67
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à échéance (4)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
Comptes de Régularisation	Ecart de conversion actif (VI)						
	Ecart de conversion passif (VI)						
Comptes de Régularisation	Total IV (V+VI)						
	Total V (III+IV)	360 008	30 579	329 429	211 355	118 074	55.87

Jacques PINEL
 Expert-Comptable
 Titulaire de la carte professionnelle
 N° 31200 10 - 05 61 63 95 10
 pinel.jacques@wanadoo.fr
 Tél. 05 61 63 95 10

(1) Dont droit au bail
 (2) Dont à moins d'un an
 (3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12		Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	5 000		5 000			
	Réserves						
	Réserve légale	500		500			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	133 852		47 223		86 629	183.45
	Report à nouveau			49 336		49 336	100.00
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	40 698		37 293		3 405	9.13
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	180 050		139 352		40 698	29.20
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	62 0		148		62 148	99.86
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 700		41 935		30 765	73.36
	Dettes fiscales et sociales	67 973		27 442		40 532	147.70
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	8 644		2 478		6 166	248.82
	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	149 379		72 003		77 376	107.46
	Ecart de conversion passif						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	329 429		211 355		118 074	55.87

149 379 72 003

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	512 111		512 111	472 204		39 907	8.45
Chiffre d'affaires NET	512 111		512 111	472 204		39 907	8.45
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			4 483	770		3 713	482.27
Autres produits			236	78		158	201.58
Total des Produits d'exploitation (I)			516 830	473 053		43 778	9.25
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			5 879	9 717		3 838	39.50
Variation de stock (marchandises)			517	2 877		2 360	82.02
Achats de matières premières et autres approvisionnements			325			325	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			255 523	257 060		1 537	0.60
Impôts, taxes et versements assimilés			5 893	11 391		5 498	48.27
Salaires et traitements			145 534	110 727		34 807	31.43
Charges sociales			44 789	37 055		7 734	20.87
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			5 209	5 204		5	0.09
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			5 190	176		5 014	NS
Dotations aux provisions							
Autres charges			3 685	245		3 439	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			471 509	428 698		42 811	9.99
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			45 322	44 355		967	2.18
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Jacques PINEL
Licencié de Sciences Économiques
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
4, rue Théron de Montaugé
31200-TOULOUSE
Tél. 05 61 63 95 90 - Fax 05 61 62 51 33
pinel.jacques@wanadoo.fr

SOLUTEC EXPERTISE

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)		6			6	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change			3		3	100.00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		6	3		2	73.09
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		1	148		148	99.64
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		1	148		148	99.64
2. Résultat financier (V-VI)		5	145		150	103.53
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		45 327	44 210		1 117	2.53
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		4 355			4 355	
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		4 355			4 355	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		0	1 204		1 204	99.98
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		0	1 204		1 204	99.98
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		4 355	1 204		5 559	461.77
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		8 984	5 713		3 271	57.26
Total des produits (I+III+V+VII)		521 191	473 056		48 135	10.18
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		480 493	435 763		44 731	10.26
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		40 698	37 293		3 405	9.13

Jacques PINEL
Licencié de Sciences Économiques
EXPERT-COMPTABLE
EXPERT-CA
COSEILLER FISCAL
4, rue Phébus - 31000 TOULOUSE
Tél. 05 61 63 95 95 - Fax 05 61 62 51 33
pinel.jacques@wanadoo.fr
Bâtiment 80 - Avenue de la République - 31120 PORTET SUR GARONNE
Société de crédit bail immobilier
Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 329 428.82 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 512 111.04 Euros et dégageant un bénéfice de 40 697.55 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Convention de prestation de services GROUPE avec la société ELEVEN INVEST.

La société A3F EXPERTISES est une filiale de la société ELEVEN INVEST. Dans le cadre de son fonctionnement, la société A3F EXPERTISES a adhéré à la convention de convention de prestation de services GROUPE.

Compte tenu de l'organisation administrative interne et spécifique de la société A3F EXPERTISE, le montant facturé par la société ELEVEN INVEST au titre de ces prestations a été diminué pour tenir compte des frais administratifs engagé directement par la société A3F EXPERTISES.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus :

Les mesures de contraintes décidées par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire liée au Coronavirus emportent pour le tissu économique des conséquences, notamment financières, d'une ampleur inédite. A ce jour les conséquences qui en découlent sur la santé financière des entreprises est difficilement prévisible, compte tenu des incertitudes pesant sur la durée des mesures de restrictions en cours mais également des modalités et conditions de sortie de cette crise.

Compte tenu de la date de ces événements, sans lien direct prépondérant avec la situation à la clôture de l'exercice 2019, nous avons établi les comptes sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté sans prendre en compte, dans la valorisation de nos actifs et passifs, les incidences potentielles liées à ces événements.

Toutefois, compte tenu du contexte décrit ci avant, il se peut que des effets négatifs, à court ou moyen terme, puissent affecter faiblement notre activité et notre trésorerie sans remettre en cause la continuité de l'exploitation.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent à l'exception de la comptabilisation du stock de fournitures.

Celui-ci est comptabilisé dans les comptes de classe 3 à compter de l'exercice qui débute au 1er janvier 2018.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 4 916 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	4 916
Total	4 916

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni

SOLUTEC EXPERTISE

Jacques PINEL
Sciences Économiques
COMPTABLE
COMPTES
COMMISSAIRE AUX COMPTES
4, rue Thérion de Montaugé
31200 TOULOUSE
Tél. 05 61 63 95 90 - Fax 05 61 62 51 33
pinel.jacques@wanadoo.fr

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	8 778		976
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	7 326		10 764
Installations générales agencements aménagements divers	2 312		
Matériel de transport	1 000		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 198		3 995
TOTAL	16 836		14 759
Prêts, autres immobilisations financières	1 550		
TOTAL	1 550		
TOTAL GENERAL	27 164		15 735

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			9 753	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			18 090	
Installations générales agencements aménagements divers			2 312	
Matériel de transport			1 000	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			10 193	
TOTAL			31 595	
Prêts, autres immobilisations financières			1 550	
TOTAL			1 550	
TOTAL GENERAL			42 898	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	5 419	2 084		7 504
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 408	1 502		3 909
Installations générales agencements aménagements divers	2 082	231		2 312
Matériel de transport	525	334		859
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 571	1 058		10 629
TOTAL	14 585	3 124		17 709
TOTAL GENERAL	20 004	5 209		25 213

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 084				
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 502				
Instal.générales agenc.aménag.divers	231				
Matériel de transport	334				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 058				
TOTAL	3 124				
TOTAL GENERAL	5 209				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 550	1 550	
Autres créances clients	186 966	186 966	
Taxe sur la valeur ajoutée	11 536	11 536	
Groupe et associés	210	210	
Débiteurs divers	26 708	26 708	
Charges constatées d'avance	3 039	3 039	
TOTAL	230 010	230 010	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	62	62		
Fournisseurs et comptes rattachés	72 700	72 700		
Personnel et comptes rattachés	8 828	8 828		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 343	9 343		
Impôts sur les bénéfices	3 272	3 272		
Taxe sur la valeur ajoutée	42 133	42 133		
Autres impôts taxes et assimilés	4 397	4 397		
Groupe et associés	0	0		
Autres dettes	8 644	8 644		
TOTAL	149 379	149 379		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions/Parts sociales	10.0000	500			500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Jacques PINEL
Licence de Sciences Économiques
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SOLUTEC EXPERTISE
31200 TOULOUSE
Tél. 05 61 63 95 90 - Fax 05 61 62 11 33
pinel.jacques@wanadoo.fr

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	3 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 4 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Installations générales	Linéaire	5 ans

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	62
Emprunts et dettes financières diverses	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	55 724
Dettes fiscales et sociales	15 165
Autres dettes	5 391
Total	76 342

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détail des charges à payer

	Montant
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	
- Services bancaires	62
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	
- Electricité	701
- Eau	778
- Honoraires	4 080
- Frais de déplacement	994
- Intragroupe	48 495
- Formations	210
- Frais de jury	466
DETTES FISCALES ET SOCIALES	
- Provision congés payés	7 328
- Provision sur charges sur congés payés	2 217
- Prime	1 500
- CVAE	3 036
- Formation professionnelle continue	1 084
AUTRES DETTES	
- Formations	4 251
- Intragroupe	1 140
Total	76 342

Jacques PINEL
Licencié des Sciences Économiques
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE-AUX-COMPTES
4, rue Thérion de Montaugé
31200 TOULOUSE
Tél. 05 61 63 95 90 - Fax 05 61 62 11 22
pinel.jacques@wanadoo.fr
SOLUTEC EXPERTISE

Jacques PINEL
LICENCIÉ ÈS SCIENCES ÉCONOMIQUES
EXPERT COMPTABLE DIPLOMÉ PAR L'ÉTAT
(Inscrit au Tableau de l'Ordre à Toulouse)
COMMISSAIRE AUX COMPTES
(Membre de la C. Régionale de Toulouse)
Tél. 05 61 63 95 90
Fax 05 61 62 51 33

SARL A3F EXPERTISES

89 Route d'Espagne
31120 PORTET SUR GARONNE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
(Exercice clos le 31 décembre 2019)

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées
Assemblée d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Mesdames,
Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 223-17 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 223-17 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE

1 - Refacturation par la société ELEVEN INVEST de prestations d'assistance en matière administrative, informatique, comptable, juridique, commerciale et marketing, suivant l'engagement d'adhésion du 23 février 2019 au contrat de prestations de services du 2 janvier 2015.

Il a été comptabilisé dans les livres de la société A3F EXPERTISES au 31 décembre 2019 la somme de 22 931.58€ HT.

2 - Refacturation par la société ELEVEN INVEST de la rémunération de la Présidence de la société ELEVEN INVEST (Assemblée Générale du 23 février 2019, 1 500 € HT mensuel, à compter du 1^{er} février 2019).

Il a été comptabilisé dans les livres de la société A3F EXPERTISES au 31 décembre 2019 la somme de 18 000 HT.

Fait à Toulouse, le 07 septembre 2020

Jacques PINEL

Commissaire aux Comptes

Jacques PINEL
Licencié de Sciences Économiques
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
4, rue Thérion de Montaugé
31200 TOULOUSE
Tél. 05 61 63 95 90 - Fax 05 61 62 51 33
pinel.jacques@wanadoo.fr